

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 10-16955 / 100192
Erie Electroverre SA, 1680 Romont FR
Verrerie: déchargement des fours et contrôle.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
3 H
01.12.2010–30.11.2013 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 10-16954 / 100192
Erie Electroverre SA, 1680 Romont FR
Verrerie: fabrication du verre étiré.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
24 H
01.12.2010–30.11.2013 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

31 août 2010

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail